

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 19

25^e année • mercredi 11 mai 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

POUR UNE HAUSSE DES SALAIRES, DES RENTES ET DES SUBSIDES

Réunie vendredi, l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse a exigé des mesures pour faire face à l'inflation et à l'augmentation annoncée des primes maladie, afin de garantir le pouvoir d'achat des salariés, des retraités et des familles. Elle a aussi revendiqué des améliorations dans le domaine des soins. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Non à Frontex, oui à la solidarité!

Sylviane Herranz

Est-ce que nous sortons de Schengen? A quelques jours de la votation sur l'augmentation du financement par la Suisse de Frontex, l'agence de gardes-frontières de l'Union européenne, la question mérite d'être posée. Le Conseil fédéral en a fait son cheval de bataille: voter Non, c'est remettre en cause l'appartenance de la Suisse à l'espace Schengen et à son office de contrôle de la forteresse Europe. Samedi passé, la commissaire européenne aux Affaires intérieures, Ylva Johansson, y est aussi allée de son couplet dans des journaux allemands: la conséquence d'un refus dans les urnes pourrait «être la fin de Schengen et de Dublin pour la Suisse». Et si c'était une aubaine? Une possibilité de redistribuer les cartes, de retrouver une politique d'asile, d'accueil et d'immigration non seulement «plus» humaine, mais humaine tout simplement?

Le système Schengen et les accords de Dublin, avec leur agence Frontex, sont une formidable machine à exclure et à broyer des personnes fuyant les guerres, la misère ou des dictatures. Frontex est le bras armé de cette Europe, jalouse de sa libre circulation des personnes intérieure, mais empêchant depuis des décennies des centaines de milliers de réfugiés de pénétrer sur son territoire, à coup de blocages aux frontières, de construction de murs, de barbelés, de barrières surmontées de lames de rasoir. Une inhumanité existant aussi à l'égard de ceux ayant réussi à franchir les murs de la forteresse, terrestres ou maritimes: des réfugiés trimbalés d'un pays à l'autre, refoulés, renvoyés dans leur pays d'origine au mépris des risques encourus et des traumatismes rencontrés durant leur exode. Cette répression doit cesser. Ce n'est pas en accordant des millions de francs supplémentaires à une agence dont les exactions et les violations des droits humains ont été prouvées, et ont même conduit à la démission de son directeur, que cela aura lieu. Un sursaut est nécessaire. L'accueil des millions de réfugiés ukrainiens en Europe montre qu'une autre voie est possible. Mais il cache aussi l'inoxorable loi d'airain de cette Union européenne sur ses frontières extérieures: en Pologne, des milliers de personnes, venant d'autres contrées en guerre, tentent toujours de quitter la Biélorussie. Celles qui parviennent à gagner les terres polonaises sont mises en détention, parquées dans des camps où les violences et les exactions sont lé-

gion, comme l'a dénoncé en avril Amnesty International. En Méditerranée, des migrants désespérés continuent de tenter la traversée sur des coquilles de noix, ou des bateaux surchargés, et à périr dans les flots. Cette loi de l'Union européenne, c'est aussi celle de la Suisse en matière d'immigration. Une politique de division entre «bons» et «moins bons» étrangers, entre «bons» et «moins bons» réfugiés. Entre ceux ayant des papiers, et ceux qui, depuis 10, 20, 30 ans vivent et travaillent dans notre pays sans titre de séjour, sans pouvoir franchir une frontière, emprisonnés dans le pays le plus riche du monde. Une politique xénophobe et hypocrite. Qui suscite un sentiment de grand malaise face à l'accueil des exilés d'Ukraine. Une rancœur légitime chez tous ceux qui ont dû ou doivent encore lutter pour que leur droit d'être ici, de travailler et de vivre en Suisse, soit reconnu. Un ressentiment qu'il est important de ne pas diriger vers les nouveaux arrivés, mais bien vers un gouvernement qui joue la division. Face aux pratiques inhumaines d'asile et d'immigration, masquant aussi des intérêts économiques, une autre politique, respectueuse de chaque être humain, est nécessaire. Un Non à Frontex dimanche serait une première victoire dans ce sens. Même si les sondages ne sont pas favorables, il reste quatre jours pour affirmer cette volonté. Chaque voix compte! ■

PROFIL



François Jakob, l'énergie du désespoir. **PAGE 2**

ELECTROLEMAN
Salaires réclamés à Edifea. **PAGE 5**

UKRAINE
La solidarité à l'œuvre. **PAGES 6-7**

ASILE
La Suisse complice de Frontex. **PAGE 10**

Aline Andrey

En avril, il était l'une des dix-huit personnes à bloquer trois autoroutes près de Lausanne et de Berne, ainsi que le pont du Mont-Blanc à Genève. Avec, à la clé, une médiatisation inespérée de la question de la rénovation du parc immobilier suisse. Depuis plusieurs mois, François Jakob donne tout son temps à la campagne intitulée *Renovate Switzerland* qui s'insère dans un mouvement international pour le climat. «On ne s'attendait pas à un tel écho. Nous ne sommes qu'une quarantaine et jamais plus de huit sur la route à chaque action.» Le jeune homme sourit: «J'ai l'impression qu'on a réussi à amorcer un sursaut d'espoir. Non pas encore celui de sauver le monde de la catastrophe climatique, mais au moins celui d'une petite victoire afin de créer un cercle vertueux pour que le mouvement grandisse, à l'image des *Freedom Riders*.» Du nom de cette poignée de femmes et d'hommes qui se sont battus avec succès pour les droits civiques aux Etats-Unis.

UN PLAN NATIONAL

La force de *Renovate Switzerland* est de proposer un axe clair et concret de mesures: «Notre demande à la Confédération de débloquent des fonds massifs pour la rénovation des bâtiments et la formation dans les métiers de la construction est une des rares démarches liées à la crise climatique où tout le monde en sort gagnant: les locataires, en baissant leurs factures énergétiques, les propriétaires en les soutenant dans leurs rénovations et les travailleurs par la création de milliers d'emplois.» Interpellée par le mouvement, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a répondu qu'une offensive avait été lancée en début d'année, pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur du bâtiment. «Mais, dans les faits, il ne se passe quasi rien, déplore François Jakob. Le plan de la Confédération suppose qu'on a un siècle pour rénover. On n'est donc pas en train de tout faire pour sauver ma génération et les suivantes. A aucun moment, les politiques chiffrent ou posent des objectifs ou se demandent si on va y arriver ou pas. C'est criminel», s'insurge le Neuchâtelois, résidant à Bienne, qui a commencé à militer avec Extinction Rebellion. Il a notamment participé, en coulisses, à la rébellion de Zurich l'automne dernier. Et fait partie des 200 activistes («procès des 200») à être jugés à Lausanne à la suite de plusieurs blocages pacifiques en 2019. «Je ne fais pas opposition à toutes mes amendes. Pour l'instant, ma stratégie est de ne pas les payer puisque je n'ai pas d'argent. On verra si je finis en prison. On est en Suisse, ça va. C'est un peu chiant administrativement et cela fait perdre du temps, mais ce n'est pas grand-chose au fond», dit-il, détaché, sa conscience écologique lui permet-



François Jakob, prêt à poursuivre la résistance pacifique et à retrousser ses manches pour apprendre à isoler une maison.

L'ÉNERGIE DU DÉSESPOIR

Le militant climatique François Jakob se bat pour un plan de rénovation massif des bâtiments... pour tenter d'éviter le mur

tant de se connecter à l'essentiel, le respect de la vie, la survie de l'humanité...

MILITANT À PLEIN TEMPS

L'universitaire a arrêté ses études d'anthropologie – choisies car l'humain dans toute sa diversité le passionne – pour militer à temps plein. Il dépense très peu, vit sur de petits boulots ponc-

tuels et le soutien de sa famille vigneronne. François Jakob a grandi dans les vignes d'Auvergnier et a très tôt été confronté à la force des éléments. «Je me souviens en 2013 de la grêle qui a détruit le raisin de l'année. On se sent très petit face à ce genre d'événements. Et d'autant plus quand on sait que cela va devenir de plus en plus fréquent...

Je suis angoissé et désespéré. C'est ce qui me fait agir. Avant tout pour sauver mes proches et mon village, même si, bien sûr, nous ne serons pas les premiers à souffrir.» Soulignant le risque des points de basculement – difficile à prédire ou même de savoir s'ils sont déjà arrivés – qui ont pour conséquence un emballement des phéno-

mènes climatiques extrêmes, il indique avec un calme paradoxal: «On est à un tournant. C'est juste inimaginable ce qui nous arrive dessus. Si on atteint

«C'est juste inimaginable ce qui nous arrive dessus. Si on atteint les 3 degrés de réchauffement, ce sont 3,5 milliards de personnes qui ne pourront plus vivre sur leur territoire»

les 3 degrés de réchauffement, ce sont 3,5 milliards de personnes qui ne pourront plus vivre sur leur territoire, selon les théories des niches écologiques. Or, dans dix ans, ce sera trop tard pour agir.» Si les risques liés au blocage d'une route deviennent dès lors dérisoires, le militant confie ressentir une certaine peur avant toute action. «Il y a toujours un stress d'être blessé ou d'être agressé. Mais cela n'est encore jamais arrivé physiquement. On apprend la vulnérabilité et on a des outils pour permettre la désescalade d'un potentiel conflit. La haine se déverse plutôt verbalement et sur les réseaux sociaux. Pour ma part, je préfère ne pas lire ces messages. D'autres camarades par contre essaient d'y répondre, et il est même arrivé qu'ils reçoivent des excuses...»

Et d'expliquer: «Nous bloquons pour alerter, ouvrir un espace médiatique, faire que la crise du siècle ne soit pas ignorée.» Pour François Jakob, chaque petite victoire de désobéissance civile compte, par son «potentiel de mobilisation et d'accélération». L'activiste rappelle encore l'importance de développer une culture basée sur l'égalité et la justice pour éviter le chaos et les guerres face aux difficultés qui s'annoncent.

«J'ai eu le privilège de faire des études qui m'ont appris beaucoup. Mais toutes ces connaissances manquent de concret. Ça me soulagerait de retrousser mes manches et d'apprendre à isoler une maison, si nos demandes étaient entendues.» Pour l'heure, il est prêt à continuer la résistance civile pacifiste et voit d'un bon œil la multiplication des campagnes pour le climat. «C'est le signe d'un mouvement vivant. Quant à la méthode, pour ma part, je reste convaincu par la non-violence classique, à l'image de Gandhi et de Martin Luther King pour ne citer qu'eux.» ■

Pour plus d'informations aller sur: renovate-switzerland.ch



NON À LA PERTE DU POUVOIR D'ACHAT!

Les délégués de l'USS réclament des hausses des salaires, des rentes et des subsides aux primes maladie. Le système de santé et la guerre en Ukraine ont aussi été au cœur des débats

Manon Todesco

Le 6 mai a eu lieu la 304^e assemblée des déléguées et délégués de l'Union syndicale suisse (USS) à Berne. L'actualité a été le fil conducteur des discussions. D'abord, en matière de revenus. Effectivement, entre le retour de l'inflation (2,5% en avril) et la menace d'une hausse brutale des primes d'assurance maladie à l'automne (jusqu'à 10%), les salariés et les retraités risquent de subir une baisse de leurs revenus, si cela n'est pas déjà le cas... Afin de garantir le pouvoir d'achat, l'USS demande que salaires, rentes AVS et du 2^e pilier, et réductions de primes soient augmentés. «Dans les entreprises, les affaires marchent bien, écrit la faïtière syndicale dans un communiqué de presse. Les employeurs disposent donc clairement d'une marge de manœuvre pour accroître les salaires. Ces hausses devraient à la fois compenser le renchérissement et améliorer les salaires réels, car ceux-ci étaient déjà à la traîne de la conjoncture avant même que la crise éclate.» Concernant les retraites, l'USS appelle le Conseil fédéral à adapter rapidement les rentes AVS au renchérissement, et demande que le 2^e pilier fasse lui aussi l'objet d'une compensation à la vie chère.

POUR UN SERVICE PUBLIC FORT

La question du système de santé a aussi été centrale. D'après les syndicats, la pandémie de Covid-19 a révélé au

grand jour les nombreuses lacunes du système suisse de santé et des soins de longue durée qui, au fil des ans, ont été «drillés» sans arrêt pour être concurrentiels et répondre aux lois du marché. «Des réserves de capacités ont été supprimées alors qu'elles auraient été plus que nécessaires pendant la pandémie que nous venons de traverser», constate l'USS. Sans parler du financement de notre système de santé, qui est le moins solidaire de toute l'Europe. Partant, l'assemblée des délégués exige un nouveau modèle de financement global qui permettrait tant la création de réserves de capacités que la mise en œuvre correcte et complète de l'initiative sur les soins adoptée en novembre dernier. Plus de deux ans après le début de la pandémie, les améliorations se font toujours attendre, déplore l'USS. «Il faut que cela change, et vite! Tant pour tous les gens qui paient les primes que pour le personnel de santé.»

SOUTIEN À L'UKRAINE

La guerre entre la Russie et l'Ukraine, toujours brûlante d'actualité hélas, a également été au centre de l'assemblée. «Comme toujours, ce sont les travailleurs ordinaires et, bien sûr, les plus faibles et les plus pauvres qui paient le plus lourd tribut à la guerre», remarque amèrement l'USS. Au cours de cette matinée, une syndicaliste ukrainienne, membre du comité d'entreprise d'une usine métallurgique, a témoigné de la situation sur place. Les délégués de l'USS ont réité-



Dans de nombreuses branches, les salaires sont déjà à la traîne. Sans augmentation générale pour compenser l'inflation, les difficultés pour les travailleuses et les travailleurs vont s'accroître. Ici, les revendications du personnel de l'hôtellerie-restauration exprimées lors du 1^{er} Mai dernier à Genève.

ré, à l'image du mouvement syndical international, leur revendication de cessez-le-feu immédiat de la part de la Russie, le retrait immédiat de tous les soldats russes du territoire ukrainien et de sanctions sévères contre le régime de Poutine. Par ailleurs, la faïtière syndicale s'engage pour un soutien financier et humanitaire, tant sur place en Ukraine que dans les pays

voisins, ainsi que pour les personnes qui ont trouvé refuge en Suisse. Enfin, l'USS condamne vivement les déclarations de la Fédération des syndicats indépendants de Russie (FNPR), «qui s'est abaissée au rang de porte-parole de Vladimir Poutine et qui ne manque pas une occasion de justifier la guerre d'agression de la Russie et les massacres en Ukraine». Tant la

Confédération syndicale internationale que la Confédération européenne des syndicats ont prononcé des sanctions contre la FNPR et l'ont suspendue de leurs rangs, «à raison», estime l'USS. ■

LPP 21: la baisse des rentes toujours à l'ordre du jour

La Commission du Conseil des Etats détricote elle aussi le compromis des partenaires sociaux. Une position inacceptable pour l'USS alors que le débat au Parlement est annoncé en juin

Sylviane Herranz

Payer plus pour toucher moins? C'est ce que propose à son tour la Commission de la sécurité sociale du Conseil des Etats (CSSS-E) qui a examiné, fin avril, la Réforme LPP 21. Pour rappel, cette réforme de la Loi sur la prévoyance professionnelle, présentée par le Conseil fédéral en novembre 2020, est basée sur un compromis élaboré par les partenaires sociaux (Union patronale suisse, Union syndicale suisse et Travail.Suisse). Elle vise, selon le gouvernement, à garantir le niveau de rentes du 2^e pilier, à renforcer son financement et à améliorer la couverture des travailleurs à temps partiel, notamment celle des femmes. Pour garantir les rentes à long terme, les partenaires sociaux et le Conseil fédéral se sont accordés sur une baisse du taux de conversion qui passera de 6,8% à 6%. Ce taux permet de calculer la rente annuelle selon le capital épargné dans sa caisse de pension. Cette décision n'est pas contestée au Parlement. Ce qui pose problème, ce sont les compensations financières permettant de pallier la baisse des rentes, de l'ordre de 10% à 12%, que cette modification induira.

Le Conseil fédéral et les partenaires sociaux prévoient une compensation à vie, dégressive sur le long terme, pour tous les retraités. Ce supplément serait financé par une cotisation de 0,5% sur le salaire, introduisant ainsi un élément de répartition dans le 2^e pilier. La réforme entend également diminuer de moitié le montant de la déduction de coordination. Les travailleuses et les travailleurs cotiseront ainsi sur une part plus élevée du salaire, une mesure permettant aux personnes à bas revenu ou à temps partiel d'accéder au 2^e pilier et à une rente LPP à la retraite. Nombre de retraitées ne touchent actuellement que l'AVS. Le projet prévoit encore une adaptation du taux des cotisations pour que les travailleurs âgés soient moins pénalisés sur le marché du travail.

COMPENSATIONS RÉDUITES

En décembre dernier, le Conseil national a examiné la réforme et l'a largement dénaturée sur la question des compensations (qui seraient accordées sur quinze ans seulement et uniquement pour certains retraités). Ces mesures coûteraient environ 800 millions par année, contre 1,7 milliard pour le projet du Conseil fédéral, et seuls 35% à 40% des rentiers en bénéficieraient. Les élus de

gauche s'étaient opposés à ce démantèlement et avaient menacé de lancer le référendum. Le Conseil des Etats examinera la réforme lors de la session de juin. Sa commission propose elle aussi un détricotage du compromis des partenaires sociaux, sans aller aussi loin que le National. Les compensations seraient versées durant vingt ans. Et 70% des retraités toucheraient un supplément de rente complet, 18% une compensation réduite et 12% rien du tout.

ÉNORMES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES BAS REVENUS

L'Union syndicale suisse (USS) a dénoncé la proposition adoptée le 27 avril par la CSSS-E. Dans un communiqué, elle signale que les options prises par la commission se fondent sur la révision de la LPP de 2010, «sèchement rejetée dans les urnes». A l'époque, 72,7 % des votants avaient refusé la baisse du taux de conversion, présentée sans contrepartie. Selon l'USS, les décisions de la commission «entraîneront d'énormes coûts supplémentaires pour les personnes à bas revenu. Dans l'ensemble, elles signifient qu'il faudra payer plus pour une rente moindre» et que les employeurs et les personnes à haut revenu ne participe-

ront pas aux coûts de la compensation. Bien que la commission ait reconnu la nécessité de rentes plus élevées pour les femmes et les temps partiels, cela est loin d'être garanti, estime encore l'USS. Selon ses calculs, les coûts pour les assurés ayant par exemple un revenu annuel de 25 000 francs «augmenteront de presque 8% du salaire, pour passer à 160-250 francs par mois; cela, pour recevoir dans 40 ans une rente mensuelle de tout juste 500 francs.» Un coût qui aurait été de moitié moins avec le projet des partenaires sociaux. Globalement, indique encore la faïtière syndicale, les décisions de la commission aboutiraient à des rentes inférieures pour toutes les personnes ayant cotisé toute leur vie professionnelle selon le nouveau modèle et gagné plus de 55 000 francs par an. Pour l'USS, ces positions sont inacceptables, d'autant que «les caisses de pension nagent dans l'argent et que les prestataires (caisses de pension, banques et assurances) abusent du 2^e pilier comme s'il s'agissait d'un magasin en libre-service». ■

UNIA RECHERCHE DES AMBASSADRICES ET DES AMBASSADEURS DE L'AVS!

Le comité central d'Unia a élaboré le plan de campagne du syndicat pour la défense des retraites et de l'AVS. Plusieurs échéances importantes sont annoncées ces prochains mois. La première est la lutte contre AVS21 dont le coup d'envoi de la campagne sera donné le 14 juin. Cette réforme, sur laquelle nous voterons en principe en septembre, entend faire travailler les femmes un an de plus, alors que les finances de notre premier pilier sont saines. En 2021, l'AVS a réalisé un résultat positif de 2,583 milliards de francs! Autre point fort, le lancement prochain de l'initiative de l'Union syndicale suisse pour qu'une partie des bénéfices de la Banque nationale soit allouée à notre assurance sociale et solidaire. Viendra ensuite la décision de lancer ou non un référendum contre la révision de la Loi sur la prévoyance vieillesse, LPP 21 (voir ci-contre). Et le combat contre l'initiative des Jeunes libéraux-radicaux, portant à 66 ans, puis plus encore, l'âge de départ à la retraite de toutes et de tous. Cette initiative sera probablement soumise au vote en 2023, la même année que l'initiative syndicale pour une 13^e rente AVS. Autant dire que les enjeux sont énormes. Il ne s'agit pas seulement de contrer des attaques, mais également de conquérir de nouveaux droits. Et pour cela, une forte mobilisation sera nécessaire. Dans ce but, le syndicat Unia lance un appel à ses membres et militants: Souhaitez-vous devenir ambassadrice ou ambassadeur de l'AVS? Et vous engager contre AVS 21 et pour un renforcement de notre 1^{er} pilier? Les personnes prêtes à s'investir dans cette campagne, que ce soit sur des stands, dans son entourage, sur son lieu de travail, dans des assemblées, en témoignant dans une vidéo ou en recueillant des signatures pour l'initiative BNS, sont invitées à prendre contact le plus vite possible avec leur secrétariat ou leur région Unia. ■ SH

Adresses sur: unia.ch/fr/a-notre-sujet/regions

[illegible]

**Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne**

WWW.EVENEMENT.CH

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

www.movendo.ch, info@movendo.ch, téléphone 021 310 48 70.

Tél. 021 321 14 60 · forum@evenement.ch

NON A FRONTEX
LE 15 MAI
NON A UNE EUROPE
REPRESSIVE
POUR UN ACCUEIL
DIGNE!

NO
FRONTEX

ELECTROLEMAN: «EDIFEA DOIT PRENDRE EN CHARGE LES SALAIRES!»

Les employés licenciés et Unia demandent à Edifea, entreprise générale, de se montrer solidaire, de verser les salaires impayés ainsi que tous les arriérés, pour un montant de 240 000 francs

Manon Todesco

Les dix travailleurs d'Electroleman, pour rappel licenciés le mois passé sans toucher leurs salaires de mars et d'avril, n'ont toujours pas été payés. L'administrateur de l'entreprise d'électricité genevoise est aux abonnés absents et la faillite n'a pas encore été prononcée. D'après nos informations, il semblerait même qu'il poursuive ses activités au sein d'une nouvelle entité. La situation des employés lésés n'est plus tenable, leur stabilité financière et familiale est en péril. Le mois dernier, Unia avait interpellé Edifea, entreprise générale qui avait sous-traité sept de ses chantiers à Electroleman, lui demandant de bloquer les factures ouvertes envers cette dernière. Edifea, dans nos colonnes, avait déclaré s'être exécutée et avoir dénoncé le contrat qui la liait à Electroleman. Elle avait par ailleurs communiqué qu'elle appellerait les nouvelles

entreprises choisies à embaucher les travailleurs lésés. Par contre, elle avait souligné ne pas pouvoir se substituer à l'employeur pour le paiement desdits salaires, mais avait proposé de collaborer avec l'Office des faillites. «Ce n'est pas ce que les travailleurs demandent!» répond Unia, qui juge qu'Edifea peut mieux faire, et a une responsabilité sociale. C'est pourquoi le syndicat, accompagné d'un travailleur représentant ses collègues, ont remis le 4 mai une lettre à Jean-Bernard Buchs, administrateur de la société. «Nous lui demandons d'assumer pleinement le paiement des arriérés de salaires et les délais de congé, estimés à 240 000 francs», explique José Sebastiao, secrétaire syndical en charge du dossier.

CONTENTIEUX DE LONGUE DATE

Ce n'est pas la première fois que les syndicats demandent formellement à Edifea, dont l'actionnaire principal



THIERRY PORCHET

C'est à la rue du Rhône, chez l'administrateur d'Edifea à Genève, qu'un travailleur représentant ses collègues licenciés par la société Electroleman et les syndicalistes Manuel Nussbaumer et José Sebastiao sont allés déposer la requête pour que le groupe paie les salaires dus.

est le milliardaire Claude Berda, classé parmi les 100 plus grandes fortunes françaises, de se responsabiliser face aux comportements de ses sous-traitants. *L'Événement syndical* avait suivi le cas semblable des travailleurs d'Alpes Bâti, à qui Edifea avait promis en 2019 de payer les salaires. «Edifea n'a jamais payé un centime, Alpes Bâti a fait faillite mais comme elle n'était pas solvable, les travailleurs n'ont rien reçu», dénonce José Sebastiao. A la suite d'un nombre important de cas dénoncés par les organisations de défense des travailleurs, la direction de cette entreprise de construction avait été changée. «Celle qui lui a succédé a tenté de présenter une nouvelle image, mais son attitude tend vers la continuité d'une politique opaque, regrette le syndicaliste. Ces affaires mettent en évidence la problématique de la sous-traitance et la nécessité de la mise en place, urgente, d'une politique de responsabilité solidaire contraignante pour les entreprises adjudicatrices.»

VERS UN DÉNOUEMENT?

Contactée, Edifea dit toujours être en attente des éléments demandés à Unia au sujet des travailleurs «avant de pouvoir poursuivre de quelque manière que ce soit» et informe ne plus souhaiter se prononcer sur l'affaire en cours par voie de presse. «Nous privilégions désormais le cadre légal.» De son côté, Unia assure n'avoir reçu aucune demande d'Edifea, mais rappelle avoir, lui, demandé à plusieurs reprises à Edifea les montants des fac-

tures ouvertes auprès d'Electroleman, en vain. D'après nos informations, Edifea et Unia auraient prévu de se rencontrer. Gageons qu'ils trouvent la voix du dialogue. Quant aux travailleurs, certains ont à nouveau du travail en tant qu'intérimaires, mais pas par le biais d'Edifea. Enfin, Unia prépare des actions en justice à l'encontre d'Electroleman. ■



OLIVIER VOGELSANG

Le 21 avril dernier, Unia tenait une conférence de presse, avec les travailleurs lésés, devant un chantier de Cointin pour dénoncer les agissements de leur employeur.

Les profs d'éducation sexuelle poursuivent leur lutte

A Genève, la cheffe du Département de l'instruction publique refuse encore et toujours d'ouvrir des négociations sur son projet de réforme de la formation en santé sexuelle

Jérôme Béguin

Le conflit au sein de la formation en santé sexuelle à Genève n'a toujours pas trouvé de porte de sortie. Depuis fin mars, les 24 formateurs consultants en promotion et éducation à la santé (FCPES) ont mené plusieurs journées d'actions et de grève. Ils contestent le projet de la direction du Département de l'instruction publique (DIP) de supprimer le statut de FCPES au profit de deux nouvelles fonctions: d'un côté, des maîtres spécialisés, qui assureraient l'enseignement, et, de l'autre, des chargés de formation et de projets. Si le nombre de cours passait de 18 à 28 par semaine, la réforme réduirait la qualité des prestations et s'accompagnerait d'un déclassement salarial, dénoncent ces enseignants spécialisés. Soutenus par les syndicats SSP et le Sit, ils réclament depuis le début de l'année l'ouverture de négociations. En vain. Le 8 avril, les FCPES ont obtenu une victoire d'étape, une majorité du Grand

Conseil a voté une motion demandant le maintien de la qualité des cours et leur renforcement, l'ouverture de négociations avec le personnel et la suspension des entretiens individuels pour suppression de postes. Mais la cheffe du DIP, Anne Emery-Torracinta, n'a pourtant toujours pas accepté l'ouverture de réelles négociations. Devant le Parlement, la conseillère d'Etat a évoqué un «immense malentendu» et «beaucoup de manipulation et de désinformation». «Ce que souhaite le département, c'est renforcer la partie enseignement en diminuant la partie administrative.» La socialiste, qui fait déjà face à la bronca du personnel de l'Office médico-pédagogique à la suite du scandale des mauvais traitements au foyer pour jeunes autistes de Man-cy, n'a pas convaincu son camp. Ce mercredi 11 mai à 17h30, les FCPES seront devant l'Hôtel-de-Ville pour remettre une pétition aux autorités. Une rencontre est aussi prévue le matin avec les ressources humaines et la hiérarchie du DIP. «Nous nous attendons

à une énième réunion avec Power-Point, du contenu très flou et aucune réponse précise à nos questions. Sans parler d'empêcher la réforme, le personnel n'a pour l'heure pas la possibilité de discuter du cahier des charges ni de la grille salariale, il n'y a pas de réaction, la direction du DIP reste pour l'heure campée sur sa position. Les formatrices, puisqu'il s'agit d'une majorité de femmes, ne sont pourtant pas opposées à passer du statut de personnel technique à celui d'enseignant», explique Aline Zuber, secrétaire syndicale du SSP Genève. A l'issue de cette journée, les FCPES devraient décider de la suite à donner à leur mouvement. «Il y a la possibilité d'entamer une grève prolongée, qui impliquerait un arrêt des cours d'éducation sexuelle. Nous réfléchissons aussi à d'autres formes d'actions. Un projet de loi pourrait éventuellement être déposé pour tenter de faire pression sur le Conseil d'Etat.» ■

POING LEVÉ

RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS

Par Manon Todesco

Aux Etats-Unis, la fuite inédite d'un document de travail de la Cour suprême laisse présager une menace sérieuse sur le droit à l'avortement. Publié sur le site du média américain *Politico*, le dit document prévoit d'abroger l'arrêt «Roe versus Wade», du 22 janvier 1973, qui garantit le droit à l'avortement aux Etats-Unis au niveau fédéral. Rien n'est encore officiel, les discussions sont en cours et la décision finale devrait être prise fin juin, mais la composition de la Cour, à savoir six juges conservateurs contre trois démocrates, laisse peu de place au suspense. Si ces derniers décident à une majorité de balayer l'arrêt, jugé «totalement infondé», on reviendra 49 ans en arrière, quand chaque Etat avait le pouvoir de décider d'autoriser ou de bannir le droit à l'IVG. Et les observateurs sont déjà formels: au moins la moitié des cinquante Etats se saisiront de cette occasion pour l'interdire ou le restreindre. De même, on peut s'attendre à ce que le droit à la contraception et le mariage pour tous, autorisé depuis 2015, soient les prochains à être attaqués.

«Le droit à l'avortement n'est pas profondément enraciné dans l'histoire et les traditions de la Nation», peut-on lire dans le document rédigé par le juge républicain Samuel Alito. Pendant que Donald Trump doit se délecter de la situation (c'est lors de son mandat qu'ont été nommés trois juges ultraconservateurs et pro-life permettant d'atteindre une majorité sur ce sujet), Joe Biden s'égosille à défendre «le droit fondamental des femmes à choisir». Le président est impuissant face à la Cour suprême: rappelons que les neuf juges de la plus haute instance judiciaire du pays sont nommés à vie. Restent les élections de mi-mandat, qui se tiendront en novembre, pour lesquelles Joe Biden appelle les électeurs à voter pour des candidats favorables à l'avortement, les démocrates, donc. Ça ne tombe pas si mal cette histoire, finalement. Tactique électorale? En effet, le fervent catholique Joe Biden n'a pas toujours tenu ce rôle de premier défenseur de l'avortement. Et si le sujet lui tenait tant à cœur, pourquoi ne s'est-il pas battu pour l'inscrire dans une loi fédérale?

Le plus désespérant, le plus fatigant, c'est de devoir encore, en 2022, batailler pour les droits supposés acquis des femmes. Devoir se battre, une nouvelle fois, dans la première puissance économique mondiale, dans le pays censé être le plus évolué du monde, pour le droit de disposer librement de son corps. Dans le pays qui se vante d'être à l'avant-garde du progrès, qui a fabriqué Steve Jobs, Mark Zuckerberg, Jeff Bezos ou encore Elon Musk, d'un côté, et, de l'autre, qui veut priver la moitié de sa population du libre choix d'enfanter, ou non. On le sait, même interdits, les avortements auront toujours lieu, quitte à recourir à des procédures dangereuses. Alors, encadrons-le une bonne fois pour toutes, car comme le dit bien le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, «l'accès à un avortement sûr sauve des vies». ■

«ON NE PEUT PAS LAISSER DES PERSONNES VIVRE DANS DES BUNKERS»

A l'image de nombre de particuliers en Suisse, la famille Beer accueille sous son toit une jeune maman ukrainienne et son fils de 6 ans. Question de solidarité. Rencontre

Sonya Mermoud
Photos Olivier Vogelsang

La solidarité trouve un ancrage concret dans le quotidien des Beer. Le couple et ses deux filles de 10 et 12 ans ont décidé de partager leur toit avec Maryna Yus, une mère célibataire accompagnée de Vladislav, son enfant de 6 ans. La famille nous reçoit dans le joli et lumineux appartement de cinq pièces qu'elle loue à Lausanne, en présence de leurs hôtes arrivés voilà deux semaines environ. Autour de la table de séjour, Katja Beer explique: «Nous savions qu'il manquait des logements pour accueillir les réfugiés ukrainiens. L'idée s'est imposée naturellement. On ne peut pas laisser des personnes vivre dans des bunkers.» Cette professeure d'allemand travaillant à temps partiel a joué un rôle moteur dans l'initiative, mais elle n'a pas eu de peine à persuader son mari, aiguilleur du ciel, et les enfants. «Ce n'était pas mon idée, admet Oliver, surtout par manque de réflexe. Mais j'ai suivi mon épouse à 100%. Et je suis heureux que nous ayons pris cette décision.» Même enthousiasme de Zoe et Elaine, contactées par Zoom, les deux fillettes se trouvant ce jour-là en vacances chez leur grand-mère en Suisse alémanique.

COMME DES COUSINS...

«Nous étions tout de suite d'accord. Nous devons aider les gens en difficulté», soulignent-elles en chœur. «Nous suivons les informations. La Russie a attaqué l'Ukraine. On ne sait pas vraiment pourquoi... une histoire de nazis... mais nous pourrions, nous aussi, perdre notre maison. Depuis leur arrivée, rien n'a changé pour nous. C'est comme si des cousins nous rendaient visite», ajoutent-elles. Et chacune commentant encore la nouvelle situation de la famille depuis qu'elle s'est agrandie. «Vlad est comme un petit frère. On s'en occupe. On joue avec lui. Nous communiquons avec les mains, les pieds...» «Moi, j'apprends l'ukrainien», lance encore fièrement Zoe, l'aînée, utilisant une application. L'appel terminé, leur maman complète: «Nous faisons partie des personnes chanceuses. Nous ne manquons de rien. Les filles sont comme des princesses. C'est important de les confronter à d'autres réalités. De partager quand on en a la possibilité. Et il y a aussi l'intérêt de la rencontre, l'ouverture à l'autre, c'est toujours excitant.» La polyglotte y voit encore l'opportunité de rafraîchir ses connaissances de russe. Une langue qu'elle a apprise à l'école, ayant grandi dans l'ex-Allemagne de l'Est.



Un moment de jeu avec Zoe...

COHABITATION RESPECTUEUSE

Si l'arrivée de Maryna Yus et de Vlad a convaincu le clan, les Beer précisent n'avoir pas d'attentes particulières à leur égard. Et respectent leur autonomie. «Nous ne prenons pas nécessairement nos repas ensemble. Chacun mène sa vie. Maryna reçoit un forfait journalier des autorités pour subvenir à ses besoins et ceux de son fils. Elle fait ses propres courses», précise le couple avant d'ajouter: «A ce stade, c'est un peu comme une colocation. Nous ne nous connaissons pas depuis longtemps. Nous restons ouverts. Nous verrons si des liens forts se tissent, mais nous ne forcerons rien.» Une attitude bienveillante et équilibrée... La famille note encore bénéficier d'un bon accompagnement de l'œuvre d'entraide partie prenante de la démarche et d'un numéro de téléphone au besoin. Les époux soulignent par ailleurs la grande discrétion de la jeune femme et sa participation au maintien de la propreté des lieux. De son côté, avec l'aide d'un traducteur, Maryna Yus, 29 ans, exprime sa gratitude envers la Suisse et les Beer. «J'ai été très surprise par le bon accueil général et la gentillesse de la famille, calme et aidante, notamment pour la

mise en place de cours de français», témoigne cette infirmière et logopédiste, avant de revenir sur son parcours précédant son arrivée dans notre pays, qualifié de «très beau, avec ses montagnes et ses nombreux parcs».

UN LONG VOYAGE

«A l'éclatement de la guerre, je me trouvais à Odessa pour un entretien d'embauche. On entendait le bruit d'explosions et les sirènes. Malgré des nouvelles alarmantes, je ne croyais pas que cela arriverait et encore moins que le conflit durerait», raconte Maryna Yus d'une voix résignée. De retour à Tatarbunary, la ville où elle vit avec sa mère et son beau-père, à quelque 120 kilomètres de la cité portuaire, la jeune femme sent grandir son inquiétude au fil des jours. Les informations sont effrayantes. Le responsable de l'école que fréquente son fils lui a envoyé un message: les élèves doivent rester à la maison. La décision de la jeune mère est prise. Elle décide de fuir. Et opte pour la Suisse où vit un de ses amis, rencontré en 2019 dans sa patrie, qui lui propose de l'aider à sa venue. Au terme d'un long voyage de plus d'une quinzaine de jours en

bus et en train, passant par la Roumanie et la Hongrie, épaulée tout au long du trajet par des volontaires, Maryna Yus et son enfant arrivent à destination le 19 mars. «Mon sentiment alors? J'étais surtout heureuse d'avoir pu mettre Vlad en sécurité», confie l'infirmière qui, après un court séjour chez l'ami en question, est enregistrée avec son fils dans un centre de requérants d'asile avant d'atterrir chez les Beer. Le gosse se rappelle de son côté de l'interminable route effectuée. «J'avais la nausée», raconte le gamin, en faisant la moue. «On a dû partir à cause de la guerre», poursuit-il, affirmant toutefois ne pas s'ennuyer ici. «Il y a beaucoup de jouets. J'aime cette maison et surtout le piano», sourit le petit homme, jetant un œil à l'instrument trônant dans la salle de séjour. Et sa mère d'expliquer qu'il s'amusait à jouer du piano via une application sur le téléphone...

CHASSE AUX IDÉES NOIRES

Trouvant petit à petit ses repères, Marina Yus tente désormais de se recréer un quotidien. «Bien sûr, mes proches, ma maison, mes animaux me manquent. Mais l'essentiel est de se

trouver à l'abri des bombes.» Aujourd'hui, la mère célibataire met les bouchées doubles pour apprendre le français et rêve de décrocher un job, envisageant de rester sur le long terme. «Tout dépendra de l'évolution de la situation, mais je ne souhaite pas constamment bousculer la vie de mon enfant. Et je ne crois guère à une réconciliation avec les Russes. Trop de victimes. De destructions. Une catastrophe pour l'Ukraine et peut-être la planète entière... Une tache noire pour toute la vie», note Marina Yus, tordant pensivement sa longue tresse d'ébène. «Il s'agit maintenant de trouver un peu de bonheur dans le malheur, de rester positive, de se battre contre les idées noires, au moins pour que mon fils ne les ressente pas.» Scolarisés dès les premiers jours, Vlad semble en tout cas s'être bien intégré à son nouvel environnement. «Ce que je ferai plus tard? Je réfléchis toujours. Je le saurais quand je serais grand. J'ai bientôt 7 ans - cet été, précise sa maman. Alors là, je pourrai répondre à la question...» ■



Ensemble ou chacun dans son espace: Maryna et son fils disposent d'une chambre séparée, préservant leur intimité. La maman suit des cours intensifs de français.



«BEAUCOUP DE RETOURS POSITIFS!»

Chargée avec ses partenaires de coordonner l'hébergement dans des familles, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés précise les modalités d'accueil

Textes Sonya Mermoud

Actuellement, selon les estimations du Secrétariat d'Etat aux migrations, environ la moitié des réfugiés ukrainiens sont logés chez des particuliers, soit plus de 23 000 personnes (chiffre au 3 mai) via différents canaux. Chargée avec des associations partenaires de coordonner l'hébergement, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) précise toutefois que nombre de ces exilés n'ont pas été placés par ses soins. La majorité d'entre eux se sont directement rendus chez des membres de leurs familles ou des connaissances ou ont cherché de manière autonome un hébergement privé à travers, par exemple, les réseaux sociaux. L'OSAR annonce avoir enregistré de son côté 26 858 familles susceptibles d'offrir un toit à des Ukrainiens pour un total de 66 338 lits. «Les placements que nous effectuons se font par des structures professionnelles et des points de contact spécialisés ayant de l'expérience dans le domaine», précise Eliane Engeler, porte-parole de l'OSAR. Les familles qui s'inscrivent doivent fournir un extrait de casier judiciaire et envoient des photos de leur logement. Elles sont ensuite contactées par téléphone et reçoivent des visites des services d'accompagnement. A noter que l'OSAR n'installe pas des mineurs non accompagnés auprès de particuliers. «Ils sont placés par les autorités dans des hébergements spécifiques comme des foyers avec un encadrement. Tous les cantons disposent de structures spécialisées dans ce sens.»

PLACEMENTS LENTS...

Différentes conditions régissent l'accueil dans les ménages: un environnement stable, une durée de séjour minimal de trois mois, une ouverture d'esprit, un peu de temps pour soutenir les exilés au quotidien, la mise à disposition d'une chambre pouvant être fermée à clé ou au moins délimitée (respect de l'intimité), l'accès à la salle de bain et à la cuisine. Un éventuel dédoublement des familles parties prenantes peut aussi être prévu. La décision relève toutefois des cantons qui règlent différemment la question. Si la solidarité est bien au rendez-vous, les privés qui se sont annoncés à l'OSAR doivent souvent s'armer de patience jusqu'à la concrétisation du projet. Au 3 mai, l'Organisation chiffre à 4081 les réfugiés qu'elle a placés dans 1817 ménages. Elle explique que le processus nécessaire à leur installation et à l'encadrement des familles d'accueil prend du temps aux niveaux cantonal et communal. «Cette mise en place n'avance actuellement que très lentement en raison des nombreux acteurs impliqués», déplore-t-elle. Responsables du logement des exilés, ce sont en effet les cantons qui décident de manière autonome du type d'hébergement et de la délivrance, ou non, d'autorisations à l'OSAR d'effectuer des placements à partir des centres fédéraux d'asile et d'autres structures... Pas de quoi remettre en question la démarche. «Nous avons beaucoup de retours positifs des familles d'accueil», affirme Eliane Engeler. Et de mentionner l'engagement de quatriens entiers en faveur d'Ukrainiens pour les aider au quotidien entre apprentissage de la langue, démarches administratives, recherche d'emplois, etc. Sans oublier les échanges culturels, notamment à travers le partage de spécialités culinaires... ■

Abris de protection civile toujours nécessaires...

Alors que nombre de familles se sont inscrites pour accueillir des Ukrainiens, certains cantons, à l'image de celui de Lucerne, logent toujours des réfugiés dans des bunkers ou d'autres types de structures collectives. Noemie Schafroth, directrice de la communication du Département de la santé et des affaires sociales du canton de Lucerne, explique en substance: «Le Canton a ouvert un bâtiment de protection civile ainsi qu'une salle polyvalente à titre d'hébergements d'urgence. Ces lieux sont prévus pour de courts séjours, jusqu'à ce que nous puissions accueillir les personnes ukrainiennes à protéger dans un autre logement cantonal. La durée maximale dans ces hébergements d'urgence s'élève à cinq jours. Actuellement, 151 personnes au total vivent dans ces deux espaces.» La responsable précise encore que l'installation de réfugiés dans des familles d'accueil est considérée comme un complément précieux, à condition qu'ils puissent y demeurer au moins trois mois. «Ce genre de placement nécessite toutefois diverses clarifications. En raison du nombre élevé de personnes à protéger qui sont et seront attribuées au canton et en raison de la pression du temps pour les loger, les hébergements d'urgence étaient et restent toujours nécessaires.» ■

DES LARMES ET UNE SOLIDARITÉ CONCRÈTE

Aidé de son épouse et d'amis, Anatoliy Shevchenko, maçon, consacre son temps libre à récolter et à acheminer des produits de première nécessité en faveur de familles en Ukraine

Sonya Mermoud

Le 24 février dernier restera à jamais gravé dans la mémoire d'Anatoliy Shevchenko et de son épouse, Kateryna. «J'ai regardé les nouvelles tôt le matin et j'ai pleuré en apprenant que les troupes russes avaient envahi mon pays. C'était impensable», raconte Anatoliy Shevchenko. Bouleversé, le maçon, qui travaille comme chef d'équipe pour le compte d'une succursale de l'entreprise de construction Walo, dans le canton de Vaud, accroche au sommet de la grue du chantier un drapeau de sa patrie. Une manière pour cet homme, syndiqué chez Unia, d'exprimer sa solidarité avec son peuple, tout en pensant à sa mère et à son frère demeurés au pays... Son épouse est également sous le choc. «Je me suis demandée comment Russes et Ukrainiens qui formaient par le passé "une même famille" ont pu en arriver là. Un non-sens.» Mais pas question pour le couple, parents de deux enfants de 16 et 25 ans, de rester les bras croisés. Le premier effort passé, les Shevchenko activent leur réseau avec l'idée d'acheminer de l'aide humanitaire en Ukraine. Ils sont informés, via les réseaux sociaux, du départ de deux véhicules pour la Moldavie. «Nous avons alors acheté de la nourriture et rassemblé des vêtements.» Le début d'un engagement qui sera suivi par de nombreuses autres actions.

DONNER DES COUPS DE MAIN

Le couple commence alors à collecter du matériel. Produits d'hygiène, conserves, médicaments... sont stockés dans un garage à Orbe appartenant à Eugenia Sidorenko, une compatriote qu'il connaissait déjà: «La guerre nous a rapprochés. Nous avons décidé d'agir ensemble», note cette dernière, précisant que toute sa famille vit dans la région de Donetsk et Kharkiv. «Pas facile de dormir la nuit...» Eugenia Sidorenko se charge de la logistique du projet comprenant l'étiquetage dans les deux langues, en ukrainien et en russe, des articles rassemblés. Et va mettre les Shevchenko en contact avec Alessandro Pian. Cet entrepreneur, propriétaire d'une société de courtage en assurances, projette en effet de se rendre à la frontière ukrainienne pour ramener des personnes désireuses de fuir le pays. «Il s'agissait d'amis de mon associé professionnel. Plutôt que de rouler à vide, j'ai cherché un bus. Et suis parti avec Anatoliy Shevchenko et la marchandise.» De père italien et de mère belge, Alessandro Pian souligne être particulièrement affecté par le conflit. «Il a remué mon histoire familiale, évoqué des souvenirs de récits de guerre de mes parents. Je pleurais tous les soirs. Et voilà que ça me reprend», explique-t-il d'une voix étranglée tout en s'échappant ses yeux humides. «J'ai choisi de devenir entrepreneur pour donner des coups de main», affirme-t-il encore, avant de poursuivre le récit.

UNE VIE DANS UN SAC DE SPORT

Alessandro Pian et Anatoliy Shevchenko ont rendez-vous à la frontière à la hauteur de Lviv, dans une zone neutre, où des connaissances provenant de



Les époux Shevchenko et Alessandro Pian collectent du matériel pour venir en aide à des familles en Ukraine. Les deux hommes ont organisé un premier voyage en bus en mars suivi de plusieurs autres.

LES MINORITÉS SEXUELLES MISES À L'HONNEUR

La section Unia du Haut-Valais a récemment fêté la création de son groupe d'intérêts LGBTQ+, une première pour le syndicat. Marina Martins, secrétaire syndicale, nous explique les enjeux

Manon Todesco

Le premier groupe d'intérêts LGBTQ+ a pris racine dans la section du Haut-Valais d'Unia. Un projet pionnier pour le syndicat et un sacré challenge pour Marina Martins, secrétaire syndicale du bâtiment, qui a relevé le défi. «L'idée est venue après la pandémie de Covid-19. Les intérêts de la communauté LGBTQ+ sont quelque chose de peu thématiques chez Unia et, après avoir suivi un cours Movendo sur le sujet, je m'y suis intéressée et j'ai voulu le mettre en place dans notre section du Haut-Valais.» Ne faisant elle-même pas partie de cette communauté, Marina Martins n'avait pas tous les instruments en main, mais petit à petit, elle réussit à mobiliser et à intéresser. Le projet a démarré en février dernier. Deux mois plus tard, en avril, une soirée de fondation a lieu à la Maison de la Culture à Brigue. Le groupe d'intérêts compte aujourd'hui une douzaine de membres actifs.

«Nous avons reçu un bon accueil et les collègues d'Unia ont été d'un bon soutien», assure la syndicaliste, même si elle reconnaît que certains doutes ont été émis. «C'est un petit canton où tout le monde se connaît et qui a pour réputation d'être vieux jeu, mais au final, les gens sont beaucoup plus ouverts que ce que l'on imagine.»

TOLÉRANCE

L'objectif de ce groupe? Sensibiliser la population et l'amener à davantage d'ouverture envers la communauté LGBTQ+. Il se veut aussi une plateforme où chacun peut s'exprimer. «Ce sont des êtres humains qui souhaitent juste être eux-mêmes et être respectés pour ce qu'ils sont. Ce groupe veut apporter de la tolérance et faire stopper les discriminations et les



Soirée célébrant la fondation du groupe d'intérêts à la Maison de la Culture à Brigue, en avril dernier. Au programme, présentation, témoignages des membres et de leur famille sur leur coming-out, *drag show* et performances artistiques. «C'était génial et émouvant, nous avons ri et pleuré», commente Marina Martins.

violences à l'encontre de la communauté. Ils ont besoin de notre soutien!»

Sur le marché de l'emploi, Marina Martins évoque les discriminations à l'embauche, sur le physique ou à l'égard de personnes en transition par exemple, mais aussi les compétences remises en question selon l'orientation sexuelle ou encore les critiques et le harcèlement de la part des collègues. «Il y a également des choses à régler dans les conventions collectives de travail et en matière de droit des assurances sociales, notamment pour les couples qui vivent en concubinage, mais cela vaut aussi pour les hétérosexuels.»

ALLER PLUS LOIN

Tout récent, le groupe d'intérêts n'en demeure pas moins supermotivé et plein de projets. «Nous allons

organiser des ateliers créatifs, participer à la *gay pride* valaisanne et nous aurons une formation sur la discrimination en septembre, informe la secrétaire syndicale. Ce groupe d'intérêts regorge de personnes engagées, talentueuses, qui veulent changer les choses mais aussi d'une belle complicité et de beaucoup d'amour.»

Il espère attirer les jeunes et mobiliser encore plus. «Tout le monde est bienvenu, même les hétéros: nous avons tous un placard duquel nous devons sortir. Et nous espérons pouvoir collaborer avec le Valais francophone pour y créer un groupe similaire, et pourquoi pas faire des petits dans toutes les régions d'Unia...» ■

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi. Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client

Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

Aucune obligation d'affiliation au syndicat.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales

Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

GROUPE DES RETRAITÉS

Agenda

Assemblée générale: mercredi 8 juin à 15h au Restaurant de la Gare à Moutier.

A l'ordre du jour:

- Salutations du Président et hommage aux disparues et disparus.
- Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 novembre 2019.
- Bilan du groupe en 2022; activités du groupe en 2022.
- Elections statutaires du comité.
- Divers.
- Conférence: Quel monde, quels espoirs après le Covid-19?** Par Jean-Claude Rennwald (ancien membre du comité directeur d'Unia et ancien conseiller national) et Dominique Hausser (médecin spécialiste en santé publique, militant socialiste et syndical).

A l'issue de l'assemblée, une collation sera offerte. L'Assemblée générale est ouverte à toutes et tous les retraités et futurs retraités de la région Transjurane en 2022. Nous vous prions de bien vouloir nous informer de votre présence auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

Tournoi de pétanque: vendredi 17 juin à 13h30 à Delémont. Notre traditionnel tournoi se déroule sous le pont de la RDU. Inscriptions auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h. Jeudi, permanence administrative, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

COURRIER

VOTATION À GENÈVE

UN PAS IMPORTANT VERS L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Si elle est approuvée en votation le 15 mai prochain, la réforme du cycle d'orientation (CO 22) offrira une meilleure transition entre l'école primaire (hétérogène) et le secondaire II, organisé en filières distinctes. Contrairement aux attentes, la réforme de 2011 (nCO) n'a pas réduit les inégalités. Avec le nCO, on a vu apparaître des phénomènes de ghettoïsation. Les catégories socioprofessionnelles défavorisées sont surreprésentées dans les regroupements les moins exigeants. Les attentes fondamentales ne sont pas remplies à la fin de la 11^e année. Beaucoup trop d'élèves en échec, pris dans une spirale de dévalorisation, se destinent à grossir durablement les rangs de l'aide sociale. Or, le canton de Genève est déjà l'un des plus inégalitaires de Suisse du point de vue socioéconomique. Pour remédier à cela, la réforme vise à améliorer les compétences des élèves, notamment les plus fragiles. Elle entend faciliter leur orientation en fin d'école obligatoire, en particulier vers la filière professionnelle duale; enfin, elle a pour but de répondre aux besoins de tous les élèves, qu'ils aient des difficultés ou de la facilité. Concrètement, en 9^e année, les élèves seront regroupés au sein d'une même classe, mais avec des niveaux dans deux disciplines (mixité). En 10^e année, il est prévu quatre disciplines à niveau et – comme aujourd'hui – l'introduction d'options. En 11^e année, deux voies seront possibles: une voie maturité préparant aux filières du secondaire II aboutissant à la maturité gymnasiale ou professionnelle; et une voie certificat allant aux filières du secondaire II préparant aux CFC ou aux certificats de l'ECG (accès possible aux maturités professionnelles post-CFC et aux maturités spécialisées post-ECG). Le dispositif sport-art-études restera possible pour les jeunes ayant des talents artistiques ou sportifs. La réforme permettra d'éviter le regroupement des élèves les plus faibles dans une même classe. Le renforcement des connaissances et des compétences des élèves les plus faibles aura pour effet d'améliorer l'image de soi et de faciliter l'accès à un savoir identique pour toutes et tous. La réforme suscite certes des craintes. Cependant, elle découle d'un travail collaboratif entre partenaires du cycle d'orientation. Elle est bien accueillie par les représentants des parents des élèves. Il est piquant de voir le PLR qui pourfend la réforme exiger un suivi individualisé des élèves. Or, il s'attaque, année après année, au budget du DIP! Pour réussir, le projet devra s'accompagner d'une maîtrise des effectifs par classe et d'un accompagnement au changement des enseignants et des enseignantes. Ceux-ci devront faire montre de flexibilité et de capacité d'adaptation, en particulier concernant les évaluations. Cependant, pour faciliter la transition, un travail de fond est déjà en cours sur le climat scolaire et la posture des élèves, ainsi que sur la pratique professionnelle des enseignants. ■

Emmanuel Deonna & Nicole Valiquier Grecuccio,

députés PS au Grand Conseil genevois, membres de la Commission de l'enseignement

COMMUNIQUÉ

BRÉSIL LULA A ÉTÉ VICTIME D'UN JUGEMENT BIAISÉ

Le Comité des droits de l'homme des Nations Unies a conclu, fin avril, que l'ancien président brésilien Luiz Inácio da Silva n'a pas bénéficié d'un procès équitable dans le cadre de son jugement, où il a finalement été condamné à 580 jours d'emprisonnement. Après six années d'analyses, l'institution internationale affirme que l'ancien juge Sergio Moro s'est montré partial dans ses décisions prononcées contre Lula.

Dans ses conclusions, l'agence des Nations Unies fait également état de violations des droits politiques de Lula en 2018, ce dernier ayant été empêché de se présenter aux élections. L'arrestation de Lula a ouvert la voie à une escalade de l'autoritarisme au Brésil, au lendemain de l'élection du candidat d'extrême droite Jair Bolsonaro et de la nomination de Sergio Moro au poste de ministre de la Justice.

La plainte introduite par la défense de Lula porte sur quatre allégations: sa détention arbitraire en 2016 à l'aéroport de Congonhas, la procédure et le procès biaisés, la diffusion de messages privés des membres de sa famille et le rejet de sa candidature à l'élection présidentielle de 2018. Le Comité des droits de l'homme des Nations Unies s'est prononcé en faveur de Lula pour les quatre chefs d'accusation.

Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), a déclaré: «Cette décision marque l'aboutissement d'une campagne menée par les syndicats et des millions de militants à travers le monde. Nous avons réussi à faire libérer Lula, à annuler toutes les condamnations non fondées dont il a été l'objet, à restaurer ses droits politiques et à dénoncer les partis pris de Sergio Moro à la Cour suprême du Brésil. Cette décision extraordinaire des Nations Unies marque une nouvelle avancée dans la bonne direction.» Mais, comme elle le déplore, «ce n'est pas suffisant. La seule façon de corriger le tir et d'apporter une véritable justice aux travailleurs brésiliens est de battre Bolsonaro aux élections de novembre et de réélire une nouvelle fois Lula à la présidence du pays.»

La décision finale du Comité des droits de l'homme des Nations Unies ainsi que les recommandations concernant les réparations doivent être présentées ce mois de mai, à la suite d'une réunion des 18 experts juridiques membres de cette instance. ■ **CSI**

Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les **lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h**. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

«L'INITIATIVE SUR LES SOINS INFIRMIERS POURRAIT ÊTRE VIDÉE DE SON CONTENU»

La mise en œuvre du texte plébiscité par le peuple en novembre dernier sera au centre de la Journée internationale des soins infirmiers du 12 mai

Textes Jérôme Béguin

Le 12 mai est la Journée internationale des soins infirmiers. Avec d'autres organisations, Unia mènera ce jour-là des actions dans différents cantons. Il est prévu des tractages devant les EMS, des défilés, des débats ou encore du théâtre de rue. «Cette année, la journée sera notamment consacrée à la concrétisation de l'initiative pour des soins infirmiers forts», explique Enrico Borelli, responsable de la branche soins d'Unia. Pour mémoire, cette initiative lancée par l'Association suisse des infirmières et infirmiers, et soutenue par Unia, a été approuvée par 61% des voix en novembre 2021. On attend maintenant que les autorités fédérales mettent en œuvre le texte. «Il y a nécessité de faire vite et bien. Or, le Conseil fédéral a décidé en janvier dernier d'une mise en place en deux étapes. La première concerne l'offensive de formation et la facturation directe, déjà prévues dans le contre-projet indirect de 2021. Cela devrait être discuté rapidement par le Parlement. Par contre, il faudra encore attendre pour ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail et le financement adéquat des soins. C'est inacceptable», s'indigne le responsable syndical, qui ne cache pas sa préoccupation: «Il y a un risque que l'attente se prolonge et que l'initiative soit vi-

dée de son contenu. Nous pensons, au contraire, qu'il faut accélérer le processus, car les problématiques sont vraiment énormes, on le constate tous les jours dans notre travail syndical et dans les assemblées du personnel. Le taux d'abandon prématuré de la profession chez les soignants se monte à 40%, il y a aujourd'hui des milliers de postes à pourvoir, cela est évidemment lié à des conditions de travail pénibles, à la limite du supportable. Pour maintenir la qualité des soins, il y a donc urgence à discuter de la question du financement et de l'amélioration des conditions de travail et d'engagement. Cela dans l'intérêt de l'ensemble de la société, car tout le monde est concerné par la qualité des soins. Le score exceptionnel obtenu par l'initiative a d'ailleurs constitué un fort soutien pour les soignants.» Pour le syndicaliste, les actions menées le 12 mai permettront d'envoyer un «signal aux autorités politiques et à l'opinion publique, de montrer que la pression monte et qu'elle provient de l'ensemble de la branche». ■

Diverses actions sont prévues par Unia ce jeudi 12 mai dans les cantons, dont un débat à Delémont (voir ci-contre) et une conférence à Neuchâtel. Plus d'infos sur: unia.ch/fr



Il y a une année, Unia manifestait à Neuchâtel avec les autres syndicats pour exiger de bonnes conditions de travail pour les soignants. La mobilisation, un peu partout en Suisse, a payé. Six mois plus tard, l'initiative populaire fédérale sur les soins infirmiers remportait un franc succès. Elle doit aujourd'hui se traduire dans les faits.

GRAND DÉBAT DANS LE JURA CE SOIR

Un grand débat sur la mise en œuvre de l'initiative «pour des soins infirmiers forts» est prévu ce mercredi 11 mai, veille de la Journée des soins, à Delémont. Sont invités à intervenir le conseiller national Pierre-Alain Fridez, les sénateurs Elisabeth Baume-Schneider et Hans Stöckli, ainsi que plusieurs représentants de l'Association suisse des

infirmières et infirmiers et de syndicats, dont Rebecca Lena, secrétaire régionale d'Unia Transjurane. ■

Mercredi 11 mai à 18h au Cinemont (salle 2) de Delémont (rue Emile-Boéchat 85).

Oui à la Loi sur le cinéma!

Les syndicats suisses s'engagent en faveur de la modification de la Loi sur le cinéma, soumise au vote le 15 mai. Les plateformes de streaming doivent aussi investir dans le pays

Reto Wyss

Secrétaire central de l'USS

Qui pâture un champ entier doit aussi parfois planter quelques semis: Netflix, Disney & Co. réalisent des centaines de millions de profits en Suisse. Une petite part de ces recettes doit-elle être investie dans la production de films suisses? Telle est la question qui sera posée le 15 mai. Les syndicats disent Oui à la révision de la Loi sur le cinéma.

NETFLIX NE SE PRONONCE PAS SUR «SA» LEX

Avec la révision de la Loi sur le cinéma, les plateformes de streaming comme Netflix, Amazon Prime, Sky, Apple TV ou Disney+ seront contraintes d'investir chaque année 4% de leurs recettes engrangées en Suisse dans la création cinématographique de notre pays. Ceux qui ne satisfont pas à cette obligation dans un délai de quatre ans devront payer une taxe de remplacement. A ce jour, on n'a guère entendu les plateformes concernées dans la campagne de votation. Pour trois raisons simples sans doute: premièrement, les dispositions de ce type n'ont rien de nouveau pour les services de streaming puisqu'ils doivent se conformer depuis des années à des règles beaucoup plus strictes chez nos voisins européens – avec une obligation d'investir de 20% en Italie et même de 25% en France. Deuxièmement, ces entreprises savent parfaitement que la fiscalité punitive dont parlent les partisans du référendum (lancé par les jeunes du PLR, de l'UDC et des Vert'libéraux, *ndlr*) relève du pur mensonge. Une obligation d'investissement n'a rien à voir avec cela, au contraire: le bénéfice qui résultera de ces investissements restera en intégralité aux mains des plateformes. Et troisièmement, Netflix & Co. peinent certainement à croire qu'avec leurs chiffres d'affaires de plusieurs milliards de francs, une obligation d'investir pour un volume de même pas 20 millions de francs puisse donner lieu aux débats grotesques auxquels nous assistons en ce moment.

ENCAISSER EN SUISSE, TRANSFÉRER À L'ÉTRANGER

Mais que se passe-t-il concrètement aujourd'hui dans les coulisses? Tout comme Zalando, par exemple, qui importe en Suisse des vêtements et des chaussures en masse sans créer un centime de valeur ajoutée au niveau local, les plateformes de streaming inondent le marché suisse avec des (grandes) productions presque exclusivement étrangères. Elles encaissent ainsi en Suisse, pays au fort pouvoir d'achat, de grosses sommes d'argent qui partent ensuite entièrement à l'étranger. Quant aux chaînes de télévision privées nationales, elles sont tenues de verser depuis plusieurs décennies 4% de leur chiffre d'affaires à la production cinématographique suisse. Cet apport constitue une contribution importante au développement de la création cinématographique nationale. Il serait donc tout à fait naturel que les services de streaming internationaux (mais aussi les chaînes de télévision étrangères qui diffusent des fenêtres publicitaires suisses) soient, eux aussi, enfin obligés d'apporter leur écot. En fait, il est incompréhensible que ce ne soit pas encore le cas. Les petites entreprises de télévision suisses qui ne diffusent quasi pas de films ou dont le chiffre d'affaires minimal n'atteint pas 2,5 millions de francs sont d'ailleurs – contrairement à ce qu'affirment les opposants à la loi – toujours dispensées de l'obligation d'investir (lorsque leur chiffre d'affaires dépasse ce montant minimal, elles peuvent même déduire jusqu'à un demi-million de francs de prestations publicitaires de l'obligation d'investir).

EMPLOIS GARANTIS ET PRIX DES ABONNEMENTS INCHANGÉS

La nouvelle obligation d'investissement favorise l'emploi de cinéastes suisses et contribuera à améliorer leurs conditions de travail. Et cela sans devoir investir un seul franc du contribuable. De plus, les branches en amont et en aval de l'in-

dustrie du cinéma profiteraient aussi de la révision de la loi. Si, en revanche, l'on renonçait à ce projet, l'intégralité des recettes des services de streaming et des chaînes internationales continuerait à disparaître à l'étranger. Et cette somme continue de progresser fortement chaque année. D'ailleurs, l'affirmation que l'obligation d'investir se répercutera sur le prix des abonnements est encore une affabulation des référendaires. Car, même dans les pays où cette obligation est substantielle, les prix demeurent beaucoup plus faibles qu'en Suisse (et en France, ils n'ont pas non plus augmenté après l'introduction de cette obligation). Si la place de cinéma coûte plus cher en Suisse, c'est principalement parce que les groupes étrangers profitent du pouvoir d'achat plus élevé de la population. Réinvestir une petite part au moins de ces sommes permettrait de ne pas perdre totalement cette surtaxe au profit de l'étranger... Comment s'y opposer?

NE PLUS LAISSER LES GÉANTS DU WEB FAIRE COMME BON LEUR SEMBLE

Si, certes, les 18 millions de francs que la révision de la Loi sur le cinéma pourrait rapporter ne sont qu'une modique somme (qui correspond à 15% du budget du dernier James Bond, frais publicitaires exclus!), c'est une question de principe: les entreprises de plateforme étrangères (qu'elles s'appellent Facebook, Zalando, Netflix, etc.) doivent-elles pouvoir générer et retirer des profits de manière débridée, ou voulons-nous établir de nouvelles règles, lorsque cela s'avère nécessaire, afin d'intégrer ces entreprises dans l'économie réelle et de leur faire partager la responsabilité de garantir des emplois sûrs et de bonnes conditions de travail? Nous, les syndicats, sommes en faveur de cette dernière solution: c'est pourquoi nous disons Oui à la révision de la Loi sur le cinéma le 15 mai. ■

BUSSIGNY RESTRUCTURATION ANNONCÉE AU CENTRE D'IMPRESSION

Tamedia a annoncé une nouvelle restructuration de son Centre d'impression de Bussigny, qui imprime notamment les quotidiens *Le Temps* et *24 heures*. La communication a été faite aux travailleurs de l'imprimerie le 4 mai dernier. La réorganisation du travail entraînera des suppressions de postes, informe Syndicom, le syndicat des imprimeurs et des médias. Une consultation a démarré. La direction évoque des départs volontaires, des préretraites et des transferts au centre d'impression de Berne pour éviter ou limiter le nombre de licenciements. Le syndicat, qui apporte son soutien aux personnes concernées, appelle Tamedia à la responsabilité sociale, notamment quant au respect du plan social toujours en vigueur. Celui-ci, négocié en 2020, est encore valable cette année. Pour Syndicom, il est «impératif pour l'éditeur zurichois de proposer des solutions socialement et financièrement acceptables pour l'ensemble du personnel. Des retraits anticipés ou des déménagements forcés n'entrent assurément pas dans les mesures que l'on est en droit d'attendre d'un employeur responsable.»

Le syndicat «regrette ce nouveau coup porté à la presse papier par le plus grand éditeur de Suisse», tout en ajoutant que la baisse de volumes évoquée par la direction pour justifier la restructuration «est notamment due à des mesures prises par Tamedia lui-même comme la suppression du *Matin* semaine ou la diminution de la pagination de ses autres titres». Syndicom regrette que, de nouveau, la Suisse romande soit pénalisée «dans le but d'augmenter les bénéfices de l'entreprise zurichoise, déjà hautement profitable». Il indique encore que le tirage des titres romands de Tamedia couvre plus de trois quarts des médias payants. Syndicom s'est mis à la disposition des travailleurs et de la commission du personnel pour les accompagner durant la phase de consultation et lors des discussions qui suivront. ■ SH

«NOTRE PAYS EST COMPLICE DES EXACTIONS DE FRONTEx»

La votation sur l'agence européenne pose une question bien plus large: quelle politique d'asile voulons-nous? Esquisse de réponse

Textes Aline Andrey

Ce dimanche 15 mai, les citoyennes et les citoyens sont invités à se prononcer sur l'augmentation du budget alloué et du personnel mis à la disposition, par la Suisse, de l'agence Frontex, présentée sous l'appellation barbare de «reprise du règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes». Un «oui» dans les urnes signifierait une nouvelle augmentation du budget, qui passerait d'environ 24 millions en 2021 à quelque 61 millions de francs en 2027, selon le Conseil fédéral. Le comité référendaire – constitué d'organisations de soutien aux migrants, du Parti socialiste, des Verts, de partis de gauche, d'Eglises, de mouvements écologistes et féministes – dénonce le manque de transparence et les violations des droits fondamentaux aux frontières extérieures de l'Europe et appelle donc à voter «non». Un référendum qui, si les sondages l'annoncent perdant, a au moins le mérite de donner un coup de projecteur sur Frontex. «Cette votation montre que la Suisse verse des millions à un organisme qui

ne respecte pas le droit d'asile. Notre pays est ainsi complice des exactions dénoncées depuis longtemps», explique Graziella de Coulon, membre du collectif Droit de rester. «En bloquant les fonds à Frontex et en refusant d'avaliser son budget, le Parlement de l'Union européenne donne raison aux référendaires. Une garantie parmi d'autres que celle-ci ne peut pas décider d'une sortie de Schengen de la Suisse», souligne la conseillère nationale socialiste Ada Marra. Avant de questionner: «Comment la droite et les milieux économiques peuvent-ils soutenir une entreprise inefficace, où le matriquage de personnes et les malversations sont prouvés?»

DROIT D'ASILE INIQUE

Au-delà des violations des droits humains de Frontex, l'accueil des réfugiés ukrainiens est également l'occasion de montrer les failles d'un droit d'asile inéquitable, alors que des milliers de personnes continuent de mourir sur les routes terrestres et maritimes de l'exil et prennent des voies toujours plus risquées afin d'éviter d'être refoulées. «Je

suis très mal à l'aise vis-à-vis des requérants d'asile ne venant pas d'Ukraine et qui nous disent ne pas comprendre cette différence de traitement», ajoute Graziella de Coulon, saluant bien sûr l'élan de solidarité en faveur des Ukrainiens. Même écho du côté d'Ada Marra, qui évoque des pistes: «Cette crise a le mérite de montrer ce qu'il est possible de faire. A la lumière du permis S par exemple, il est indispensable politiquement de revoir le permis F, cette admission provisoire facteur de précarisation. Aujourd'hui, le droit d'asile n'est vu que sous l'angle sécuritaire et n'est constitué que d'exceptions. Il n'y a plus de politique globale. Les droits fondamentaux, la droite s'en fout!» Pour la socialiste, la précarisation des migrants les plus pauvres dépasse le domaine de l'asile: «Les sans-papiers ne sont pas des immigrés illégaux, mais des travailleurs sans droit. C'est une hypocrisie sans nom. Un travail, un permis! C'est aussi simple que ça.» ■



«Nous avons de la place!» En octobre 2020, face à la situation dramatique des réfugiés du camp de Moria en Grèce, qui avait été la proie des flammes, des centaines de manifestants s'étaient adressés au Conseil fédéral pour qu'il ouvre ses portes à ces personnes en détresse.

TÉMOIGNAGES

«LA SUISSE PEUT FAIRE BEAUCOUP MIEUX»

Il y a une quinzaine d'années, Gouled quittait sa terre natale, la Somalie, pays en proie à une guerre sans fin. Comme tant d'autres de ses compatriotes, il a traversé le désert, la Libye et la Méditerranée jusqu'à Lampedusa, avant d'arriver en Suisse. Malgré la dureté et les risques mortels de cette route migratoire, il n'hésiterait pas à la refaire. «Quand on est en proie à la guerre, aux insécurités, aux camps de réfugiés pleins dans les pays voisins, parfois bombardés, sans aucune perspective d'avenir, on n'a pas d'autre choix que de partir.» Aujourd'hui interprète communautaire, le polyglotte connaît les épopées tragiques de nombreuses autres personnes. «Tous essaient de survivre, de sauver leur vie, leur famille. C'est une très petite minorité qui arrive jusqu'ici. La plupart reste sur place ou dans les pays voisins. Empêcher les gens de venir en Europe n'est pas une solution. On peut

investir dans les pays d'origine, mais payer des policiers pour bloquer les frontières, cela n'a pas de sens. Toute personne a le droit d'être protégée.» Et d'évoquer celles qui meurent à la suite de refoulements illégaux aux frontières européennes, notamment entre la Grèce et la Turquie. «Des migrants racontent comment ils ont été maltraités par des policiers, même dans des pays qui ont eux-mêmes subis la guerre. Comment peuvent-ils empêcher d'autres gens de trouver refuge? En général, en tant que migrant on ne sait pas si c'est Frontex, des gardes-frontières, la police...» Il rappelle aussi à quel point le parcours d'un requérant d'asile est semé d'embûches même ici en Suisse. «On lui rend la vie très très difficile, comme si le système était contre lui. Par exemple, en l'attribuant au canton de Schaffhouse, alors qu'il a de la famille à Genève qui pourrait le soutenir et l'aider à trouver un travail. Ce serait un atout pour la personne, et pour la société. La Suisse peut faire beaucoup mieux, et l'accueil des Ukrainiens le prouve. C'est possible d'avoir une politique migratoire plus humaine!» ■

«J'AI PENSÉ QUE C'ÉTAIT LA FIN»

«Notre bateau a commencé à couler. J'ai pensé que c'était la fin. Et, à ce moment, j'ai vu un navire. C'était SOS Méditerranée. Il nous a sauvés, mais certaines personnes sont mortes noyées.» Samuel* témoigne de cette traversée mortelle, de l'attente des secours durant 14 heures des 500 personnes piégées après que le moteur a pris feu. «On a appelé Alarmphone. On a eu de la chance. Il y a sept ans, c'était plus facile de recevoir de l'aide qu'aujourd'hui. Je connais des situations où personne n'a pu être sauvé. Cela ne devrait pas se produire», s'indigne Samuel qui a, par la suite, recueilli à son tour des appels de détresse. «On aide comme on peut, en transférant les coordonnées de leur position aux gardes-côtes. Chaque situation est compliquée.» L'Erythréen précise que cette traversée reste inéluctable pour celles et ceux qui la tentent. «Je le referais, malgré ce que j'ai vécu. Personne ne prend ce risque s'il n'est pas en danger de mort dans son pays. Quant à la Libye, je connais, c'est l'enfer.» Après une année de périple, Samuel a débarqué en Italie,

puis en Suisse. Là, le combat a continué pour être reconnu comme réfugié. Pendant deux ans, son permis N l'a empêché de travailler et d'avoir accès à des cours de français. Il est alors logé dans un bunker, dont il garde encore des dommages physiques. «J'ai perdu deux ans de ma vie et une partie de ma vue à cause des néons allumés toute la nuit au-dessus de mon lit». Puis, Samuel a obtenu un permis B, ce qui lui a permis de faire un apprentissage. Aujourd'hui, il travaille et continue sa formation. «Beaucoup de mes compatriotes ont, quant à eux, un permis F. Ce sont comme des poulets avec une corde à la patte qui les retient. Ils ne peuvent pas voyager dans les pays voisins, même par exemple pour aller au mariage d'un cousin en France ou en Allemagne. Et c'est compliqué de trouver un employeur prêt à vous engager quand l'admission est provisoire.» ■

* Prénom d'emprunt.

UNE VICTOIRE D'ÉTAPE POUR LES SANS-PAPIERS

«C'est un pas important pour les jeunes sans-papiers.» La Plateforme sans-papiers Suisse se réjouit que la Commission des institutions politiques du Conseil national se soit prononcée en faveur d'un meilleur accès à la formation professionnelle pour les jeunes sans statut légal. Depuis 2014, seuls les cas de rigueur peuvent espérer obtenir un apprentissage ou accéder à une formation post-obligatoire. «L'expérience montre toutefois que la réglementation actuelle est trop restrictive. Selon le rapport précité, des associations et des organisations importantes (notamment: l'UVS, l'USAM, la CDAS, l'AOST, la CDEP et la CSIAS) se sont prononcées en faveur d'un assouplissement de cette disposition. Il s'agit en particulier de réduire la durée de la scolarisation exigée pour l'autorisation de séjour et de permettre des demandes anonymes», explique la Plateforme sans-papiers dans un communiqué. ■

Inverser la tendance sur le climat

Le gréviste de la faim qui appelait à l'information des parlementaires sur le réchauffement et sur la perte de la biodiversité a vu sa demande en partie exaucée



Avec sa grève de la faim, Guillermo Fernandez a rendu possible la sensibilisation des parlementaires fédéraux.

Propos recueillis par Aline Andrey

Le 2 mai dernier, une septantaine de parlementaires ont rencontré sous la Coupole des scientifiques pour recevoir des informations sur les risques du réchauffement climatique et de la perte de la biodiversité. Une séance prévue de longue date, selon son initiatrice, la présidente Verte du Conseil national Irène Kälin. Mais qui, sans la grève de la faim de 39 jours, fin 2021, de Guillermo Fernandez sur la place Fédérale, n'aurait certainement pas encore eu lieu. Celui-ci nous livre ses impressions.

QUESTIONS RÉPONSES

Quel est votre sentiment sur cette séance tenue dans l'enceinte du Parlement?

J'en suis très content. Elle a montré que les parlementaires de droite n'ont pour la plupart rien à faire de l'avenir de nos enfants, puisque leurs bancs étaient quasi vides. J'ai trouvé le rapport écrit par

une trentaine de scientifiques de l'Académie suisse très bien fait et sans pincettes. Ceux-ci soulignent la vitesse du changement climatique et de la perte de la biodiversité qui représente «un risque important pour le bien-être humain et le fonctionnement de l'économie en Suisse». D'ailleurs, la diversité biologique est autant, voire davantage, menacée sur notre territoire que dans d'autres pays européens. «Si nos émissions restent au niveau actuel, le budget CO₂ restant pour stabiliser le réchauffement à environ 1,5 °C sera épuisé dans sept à douze ans», écrivent-ils. Ou encore que «les émissions de CO₂ ont des répercussions durables et irréversibles pour de nombreuses générations futures» et que les conséquences sur le climat et la biodiversité doivent avoir la priorité dans toutes les décisions politiques et économiques. Ce qui est malheureusement loin d'être le cas.

Comment voyez-vous la suite?

J'aimerais pour ma part proposer ce genre de séances à ma commune et à mon canton de Fribourg. Car une vraie compréhension des phéno-

mènes manque, même chez certains écologistes. Il faut que les politiques et nos concitoyens prennent conscience de ce qui nous attend. Je suis toujours frappé par cette faculté de l'être humain à se divertir, pour parler de tout sauf du vrai sujet. Je le répète, nous sommes très mal embarqués pour laisser à nos enfants l'espoir d'une belle vie.

La désobéissance civile reste-t-elle une option pour vous?

J'ai promis de ne plus faire de grève de la faim, à ma femme et aux politiciennes qui m'ont soutenu. Par contre, j'ai coaché d'autres grévistes européens qui m'ont demandé conseil. Je pense que la désobéissance civile reste le seul moyen, quand on n'a pas d'argent mais du courage, pour lancer une discussion publique. *Renovate Switzerland* est dans ce sens un formidable exemple. ■

Pour visionner la séance ou lire le rapport *Inverser la tendance: climat et biodiversité. Rencontre entre le Parlement et les scientifiques* aller sur: sciencesnaturelles.ch/trendwende